

http://www.pcma-tennis.fr

Parc Jean de la Fontaine
1, Impasse Fleurus
94700 MAISONS-ALFORT / Tel: 01 48 99 16 42
pcma.tennis@gmail.com

Passing Club Maisons-Alfort

BULLETIN D'INSCRIPTION 2024/2025

ECOLE COMPETITION JEUNES

L'adhésion à la Formule Compétition engage moralement le compétiteur ou la compétitrice à s'inscrire à quatre tournois sur la saison sportive 2024/2025

Saisie □ ADOC Saisie □ BA-Web □ Réglé

Joueur - Jour du cours	Heure du cours
éinscription : OUI 🔲 NON 🗖	
attestation parentale sur l'état de sa	inté du sportif mineur
ou certif. médical) à fournir au plus	tard lors du 1er cours :

TARIFS 2024/2025			Cadre réservé au Club : 57 94 0483					
Formules compétitions (*) Formation A1 obligatoire à partir de 15 ans	Montant	Nombre	A régler	Règlement en espèces : OUI □ NON □ € Règlement en ligne FFT HelloAsso (via Ten'UP) : OUI □ NON □ €				
COMPETITION 1h + 1h ENTR. PHYSIQUE COMPETITION 2h + 1h ENTR. PHYSIQUE	395 € 460 €							
COMPETITION 3h + 1h ENTR. PHYSIQUE Réduction à partir du 2 ^{ème} enfant (p/enfant)	520 € -15 €			Règlement par CHEQUES VACANCES : € ou COUPONS SPORT : € Ou par CHEQUES VACANCES CONNECT : €				
TOTAL A REGLER :				Règlement UNIQUE par ☐ Virement IBAN FR76 1751 5900 0008 0095 8150 538 € (Indiquer les noms et prénoms des adhérents dans l'intitulé du virement)				
(*) Licence FFT Multi-raquettes (23€ de 7 à 18 ans) et réservations comprises dans le tarif, 5 invitations offertes à chaque enfant (valeur 40 €).								
M. / Mme NOM :	PRENOM: N°		Rue/Avenue :	CP:	Ville :			
Tél fixe :	Portable :			Adresse @mail:				
INFO LICENCE FFT								
NOM PI		rénom	Date de naissance	Nationalité				
1-						□ FR □ Autre :		
2-						□ FR □ Autre :		
3-						□ FR □ Autre :		
Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au secrétariat de l'association. Afin de protéger la confidentialité de vos								

données personnelles, le PCMA s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en application le 25 mai 2018. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au Secrétaire du Comité Directeur. Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les dispositions prises en matière de confidentialité du club. J'autorise le PCMA à reproduire et représenter l'image de

Fait à Maisons-Alfort, le

« Bon pour accord »

mon enfant dans le cadre de sa communication : affiche, site internet, flyer. Nous acceptons le règlement intérieur du club et nous nous engageons à le respecter.

Nom et signature d'un parent